



CD VAL DE REUIL

Permis de Tuer

Mardi en milieu d'après-midi, une violente agression a eu lieu au Quartier 1.
Une véritable tentative d'homicide au vue des blessures et du sang qui a coulé !

La personne détenue, victime dans cette agression, même si elle n'est pas toute rose en détention, a reçu plusieurs coups avec une arme artisanale.

Le premier coup, dans le cou, à 2 cm de la carotide, aurait pu être mortel (6 points), un autre au visage et deux autres à la cuisse.

Le détenu a eu plus de 20 points de sutures et une épaule déboîtée.

L'agresseur a ensuite tenu des propos radicalisés dans le bureau du chef :

"Sur le Coran, Allah Akbar, Je vais tous les égorger".

Puis pendant ses soins, il est sorti de force de l'infirmerie, les poings en l'air, face au gradé.

Le détenu en transe, sera vite maîtrisé puis placé au quartier disciplinaire.

Aujourd'hui, jeudi, lors de son passage en commission de discipline, pour cette tentative d'homicide, ses propos radicalisés et sa tentative d'agression, **Notre Directeur le Sanctionnera de 3 jours de Quartier Disciplinaire Ferme !!!!**

UNE HONTE ! INCOMPRÉHENSIBLE !

Quel message Le Directeur cherche t-il à faire passer ?

Les Personnels et détenus ne comprennent pas, « est-ce une porte ouverte pour les agressions? Un permis de tuer? »

Madame la Directrice interrégional, en ses temps de crises sanitaires est il raisonnable d'envoyer ce message aux détenus ?

La CGT Val de Reuil félicite tous les agents intervenus sur cette intervention.

La CGT Val de Reuil remercie tous les personnels présents en ce moment dans cette période de contamination et de fête, qui ne comptent pas leurs heures supplémentaires.